

Cégep Vert du Québec

Programme d'accompagnement
et de certification

2023-2024



PROGRAMME
cégep VERT

Avec le soutien de
Québec 

Table des matières

1. À propos d'ENvironnement JEUnesse	3
2. Présentation du programme Cégep Vert du Québec	4
3. Devenir membre du programme	6
4. Le volet certification	8
4.1 Processus de certification	8
4.2 Critères des niveaux de la certification	9
5. Inscription	10
5.1 Date limite et avantages	10
5.2 Frais d'inscription	11
5.3 Les étapes pour rejoindre le programme	11
5.4 Conditions d'annulation	12
6. Dates importantes	13

Pour nous joindre

Par la poste

ENvironnement JEUnesse
3000, rue Omer Lavallée, bureau 122, Montréal (Québec) H1Y 3R8

Par téléphone

514-252-3016 ou 1-866-377-3016

En ligne

programmes@enjeu.qc.ca ou www.enjeu.qc.ca

Sur les réseaux sociaux



www.facebook.com/environnement.jeunesse



www.instagram.com/enjeuquebec/



www.linkedin.com/company/environnement-jeunesse



www.twitter.com/ENJEUquebec

1. À propos d'ENvironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement (ÉRE) qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENvironnement JEUnesse est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole à la jeunesse engagée afin qu'elle fasse connaître ses préoccupations, ses positions et ses solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils et elles puissent agir de manière pertinente, libre et éclairée ;
- Informer et former les jeunes et les personnes intervenantes sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les personnes intervenantes dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENvironnement JEUnesse dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'ÉRE ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et projets pédagogiques d'ENvironnement JEUnesse touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport, l'énergie et le climat, la consommation responsable, l'eau, et l'intégration de l'environnement et du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

2. Présentation du programme Cégep Vert du Québec

Créé en 2004, le programme d'accompagnement et de certification Cégep Vert du Québec proposé par ENvironnement JEUnesse s'adresse aux établissements collégiaux, tant publics que privés.

Le programme Cégep Vert du Québec est divisé en deux volets : accompagnement et certification. À travers le **volet accompagnement**, l'équipe d'ENvironnement JEUnesse offre un soutien adapté aux établissements collégiaux tout au long de l'année. À travers son **volet certification**, le programme encourage l'éducation relative à l'environnement et facilite la mise en place d'une gestion durable au rythme de chaque milieu. Le volet certification est divisé en quatre niveaux permettant de faire reconnaître les efforts et les réalisations s'inscrivant dans une démarche à long terme.

Le programme Cégep Vert du Québec vise à mobiliser toute la communauté d'un milieu : la direction, les membres du conseil d'administration, les personnes employées de plusieurs directions et la communauté étudiante sont impliqués dans les activités.

Le programme Cégep Vert du Québec offre ainsi une expertise et un accompagnement en environnement adaptés aux milieux collégiaux, permettant également d'implanter progressivement de saines pratiques de gestion durable. La force du réseau s'appuie sur le partage de bonnes pratiques, la mise en œuvre d'initiatives inspirantes, la mesure de la performance et le rayonnement de projets porteurs.

Éducation relative à l'environnement (ÉRE)

L'éducation relative à l'environnement (ÉRE) concerne toute forme d'éducation qui a trait au rapport à l'environnement. À travers trois perspectives complémentaires, elle vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement, à favoriser le développement intégral des personnes et des groupes sociaux et à offrir des pistes pour l'amélioration de la pédagogie.

Pour y parvenir, l'ÉRE développe de réelles compétences personnelles et collectives (des *savoir-agir*) notamment d'ordre éthique, critique, politique, esthétique et heuristique (résolution de problèmes). Elle accompagne la structuration du *vouloir-agir* et du *pouvoir-agir* qui constituent des conditions essentielles au déploiement de telles compétences. L'objet de cette éducation n'est donc pas l'environnement en tant que tel, mais bien la relation que les personnes et les groupes sociaux entretiennent avec lui. En ce sens, l'ÉRE ne constitue pas une « éducation à » parmi d'autres. Elle constitue une authentique dimension de l'éducation fondamentale.

En guise d'exemple mais sans s'y limiter, les activités de formation exigées dès le premier niveau rejoignent le développement de compétences personnelles et collectives (des *savoir-agir*) qui vont au-delà de la sensibilisation à un enjeu donné. Le *vouloir-agir* d'une institution peut s'exprimer dans les discours, les orientations et les priorités à même sa politique environnementale. Le *pouvoir-agir*, tant individuel que collectif, peut être illustré à travers

l'implication effective de la communauté étudiante à la prise de décision à titre de membres du comité d'action et de concertation environnement (CACE) ou par la participation des jeunes à des audiences et des consultations publiques, par exemple.

Concrètement, l'ÉRE se traduit entre autres par :

- Une abondance de courants pédagogiques : naturaliste, conservationniste, résolutique, systémique, éthique, biorégionaliste, pratique, critique, féministe, ethnographique, etc.
 - Soutenir les personnes étudiantes dans la réalisation d'un projet concret répondant à un besoin ou à un problème dans son établissement ou son quartier ;
- Une diversité d'approches pédagogiques : expérientielle, interdisciplinaire, résolutique, réflexive, coopérative, holistique, critique, sensible, créative, etc.
 - Utiliser son environnement avoisinant (boisé, rivière) comme lieu d'apprentissage ;
 - Encourager le partage de compétences entre les pairs, tant entre les personnes étudiantes qu'entre les membres du personnel (communauté de pratique) ;
- Une foule de stratégies pédagogiques : projets communautaires, jeux de rôles, itinéraires environnementaux, autobiographies environnementales, animations, jardinages pédagogiques, lectures de paysage, mobilisations collectives, etc.
 - Tenir des classes à l'extérieur, que ce soit dans la cour, dans le quartier ou en nature.

3. Devenir membre du programme

Devenir membre du [programme Cégep Vert du Québec](#) représente un engagement mutuel entre l'établissement et ENvironnement JEUnesse.

La force du programme réside dans sa capacité mobilisatrice. C'est pourquoi les établissements qui deviennent membres du programme Cégep Vert du Québec s'engagent également à mobiliser toute la communauté de leur milieu au sein de leur comité environnemental et dans leur démarche de gestion durable : équipes de direction et administration, personnel enseignant et de soutien, personnes professionnelles (technicienne en environnement, éco-conseillères, vie étudiante, etc.) , et les personnes étudiantes.

Pour ENvironnement JEUnesse, ceci passe avant tout par l'implication et la mobilisation de la jeunesse qui doit être au cœur des prises de décision dans la mise en place d'actions et de projets. Les membres du programme Cégep Vert du Québec déploient donc les ressources nécessaires pour mettre en place une approche guidée par une vision « par et pour » les jeunes. Afin d'atteindre cet objectif, ENvironnement JEUnesse vous accompagne et vous appuie en vous offrant différents types de ressources. Afin d'atteindre cet objectif, ENvironnement JEUnesse vous accompagne et vous appuie en vous offrant différents types de ressources.

Devenir membre du programme Cégep Vert du Québec, c'est :

1. L'accès au programme pour les milieux collégiaux de tous les milieux et de toutes tailles.

Grâce au soutien financier de nos [partenaires](#), la plupart des activités du programme Cégep Vert du Québec sont gratuites ou offertes à faible coût pour les membres du programme.

2. La disponibilité de notre équipe tout au long de l'année pour offrir une aide personnalisée et répondre aux questions.

L'équipe des programmes est disponible pour échanger avec les membres (appels, courriels, rencontres virtuelles, etc.) et communiquer des rappels des dates importantes (événements, rencontres de suivi, etc.) par le biais de nos infolettres et d'un groupe Facebook privé.

Que ce soit pour accompagner vos comités ou des projets portés par votre communauté étudiante, notre équipe peut vous offrir une aide personnalisée afin de :

- Découvrir différentes ressources en ÉRE ;
- Obtenir de l'inspiration pour développer ou mettre en œuvre un projet environnemental ;
- Faire un remue-méninges sur les meilleures pratiques de mobilisation jeunesse ;
- Recevoir des conseils pour l'implantation d'une gestion durable au sein de votre établissement ;

- Sélectionner vos priorités environnementales ;
- Recevoir des outils concrets de gestion de projet afin de vous guider dans leur mise en place et assurer leur pérennité ;
- Tester des idées, recevoir de la rétroaction ou des encouragements ;
- Vous mettre en relation avec d'autres établissements qui rencontrent des défis similaires ou qui ont un intérêt partagé sur une thématique afin de pouvoir échanger et bénéficier de leur expérience terrain ;
- Vous orienter vers des organismes partenaires qui pourraient vous soutenir dans vos démarches spécifiques.

3. Le réseautage

Au cours de l'année, au moins **deux à trois événements de formation et de réseautage** sont offerts aux membres du programme Cégep Vert du Québec. La thématique de ces événements varient d'une année à l'autre, en fonction des demandes et besoins dans le réseau.

Un **événement de lancement de l'année** est organisé chaque année pour souligner les efforts soutenus des établissements. Il s'agit également d'une occasion idéale pour les personnes intervenantes d'échanger avec les membres de la communauté Cégep Vert du Québec et de rencontrer les divers partenaires du programme. La remise des certificats par l'équipe d'ENvironnement JEUnesse est généralement suivie d'une activité de formation et de réseautage.

Les personnes du réseau Cégep Vert du Québec sont aussi invitées à participer à la rencontre intercollégiale entre les comités d'action et de concertation en environnement (appelée **InterCACEs**) à l'hiver. Cet événement, organisé en collaboration avec un établissement du réseau, est une journée de formation et réseautage portant sur diverses thématiques.

Ces activités sont offertes gratuitement à toutes les personnes impliquées dans le programme Cégep Vert du Québec (directions, personnes employées et étudiantes, etc.), et peuvent être reconnues comme des **activités de formation valides** dans le cadre du volet Certification.

Un **lac-à-l'épaule** est également organisé à la fin de l'année scolaire pour permettre aux membres du réseau (personnel et personnes étudiantes) d'échanger sur les initiatives environnementales que chacun mène dans les cégeps et les collèges du Québec, et de partager des bonnes pratiques, dans un contexte informel et en pleine nature !

4. Le volet certification

Le volet certification est optionnel et permet aux établissements qui le désirent de faire reconnaître leur démarche environnementale via l'obtention de la certification Cégep Vert du Québec. ENvironnement JEUnesse propose plusieurs outils aux cégeps et collèges dans le but de structurer leur progression. Ceux-ci sont aussi disponibles pour les établissements qui profitent de l'accompagnement. Les détails concernant la certification sont présentés dans la section suivante.

4. Le volet certification

Le volet certification est divisé en **quatre niveaux** permettant d'intégrer l'ÉRE et d'implanter une gestion durable des ressources dans les cégeps et collèges. Le processus de certification offre un cadre structurant qui permet d'améliorer les pratiques des établissements collégiaux. L'émission d'un certificat est une reconnaissance de tous les efforts effectués en cours d'année. Le certificat témoigne ainsi de la progression de l'établissement dans l'implantation de pratiques écoresponsables.

Le programme est basé sur une **progression par acquis au rythme de chaque établissement**. Avant de viser un niveau supérieur de la certification, les bases de la gestion durable doivent être acquises. C'est pourquoi les cégeps et les collèges qui en sont à une première année ne peuvent obtenir un niveau supérieur au niveau 3. Une fois celui-ci atteint, les établissements sont libres de viser un niveau supérieur ou de maintenir le niveau déjà atteint.

Avant d'appliquer pour le niveau excellence, un établissement doit obligatoirement avoir été certifié niveau 1, 2 ou 3 dans les trois dernières années. Si un établissement quitte le réseau Cégep Vert du Québec pour une période de trois années ou plus et effectue un retour dans le programme, l'établissement doit obtenir le niveau 1, 2 ou 3 avant de pouvoir appliquer pour le niveau excellence.

À noter que la certification est valide pour une seule année scolaire et qu'il faut renouveler son inscription annuellement, et ce, même si l'établissement souhaite maintenir le niveau atteint lors de l'année précédente.

4.1 Processus de certification

Le volet certification comprend une **analyse professionnelle d'un rapport d'activité témoignant de vos démarches environnementales par un comité aviseur**. Le **comité aviseur** a pour responsabilité d'analyser les candidatures et de recommander ou non la certification des établissements. Le comité aviseur regroupe des personnes expertes œuvrant en éducation relative à l'environnement et des membres jeunesse (personnes étudiantes, par exemple).

L'établissement dispose d'une année scolaire pour atteindre les critères du niveau de certification visé. À la fin de l'année, il devra remettre un rapport d'activité qui sera analysé par le comité aviseur qui évaluera la candidature au regard du dossier fourni par l'établissement. Un canevas de rapport d'activité ainsi qu'une trousse d'accompagnement sont fournis aux cégeps et collèges dans l'espace membre Cégep Vert du Québec. Le rapport remis doit comprendre toutes les exigences mentionnées dans ces outils, en plus des autres documents requis selon le niveau visé.

4.2 Critères des niveaux de la certification

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau excellence
Créer et animer un comité environnemental, tenir un minimum de 2 rencontres et fournir les comptes rendus de réunion	▪	▪	▪	▪
Se familiariser avec les guides et les ressources du programme disponibles dans l'espace membre	▪	▪	▪	▪
Assister au webinaire d'introduction du programme	▪			
Élaborer et adopter une politique environnementale (mettre à jour tous les 5 ans)	▪	▪	▪	▪
Réaliser au moins 4 activités de sensibilisation en ERE ¹	▪	▪	▪	▪
Accueillir au moins 4 formations en éducation relative à l'environnement (ou 5 formations dès le niveau 2) ²	▪ (4)	▪ (5)	▪ (5)	▪ (5)
Élaborer un plan d'action environnemental couvrant minimalement l'année en cours et la suivante		▪	▪	▪
Compléter le bilan environnemental (à refaire tous les 5 ans)		▪	▪	▪
Faire l'évaluation annuelle du plan d'action environnemental			▪	▪
Créer un fonds environnemental			▪	▪
Mettre en place 2 mesures d'amélioration continue pour une première année et 1 mesure pour les années subséquentes ³				▪
Contribuer à au moins 1 activité d'ENvironnement JEUnesse (voir les activités ci-dessous)*				▪

*Pour obtenir le **niveau excellence du programme**, l'établissement doit contribuer à au moins une activité d'ENvironnement JEUnesse parmi les suivantes : soutenir la participation des membres de son comité aux activités d'ENvironnement JEUnesse (colloque annuel ou autres) ; assister à un événement de formation et de réseautage (InterCACEs, lac-à-l'épaule, etc.) ; participer aux campagnes ou projets communs du réseau (concours de recyclage de piles ou autres) ; accueillir et contribuer à l'organisation d'un événement de l'organisme tel que la remise des certificats, l'InterCACEs ou le colloque annuel ; jouer un rôle de mentorat auprès d'un autre établissement du réseau Cégep Vert du Québec.

¹ Un minimum de dix personnes participantes aux activités de sensibilisation est exigé afin que celles-ci soient valides.

² Un minimum de dix personnes étudiantes ou quatre personnes employées doivent être présentes aux activités de formation afin que celles-ci soient valides.

³ Pour une première année au niveau excellence, deux nouvelles mesures d'amélioration continue doivent être mises en œuvre ; pour les années subséquentes, une nouvelle mesure doit être mise en œuvre. Une liste des critères d'amélioration continue acceptés se trouve dans la trousse d'accompagnement, disponible dans l'espace membre Cégep Vert du Québec. Les mesures doivent être maintenues au moins cinq ans. Pour proposer un nouveau critère d'amélioration continue, l'établissement doit en faire la proposition à ENvironnement JEUnesse au moins trois mois avant la date limite du dépôt du rapport d'activité.

5. Inscription

L'inscription à Cégep Vert du Québec 2023-2024 est valide **pour l'établissement inscrit pour l'année scolaire seulement.**

5.1 Date limite et avantages

L'inscription au programme Cégep Vert du Québec est possible jusqu'au **15 novembre 2023.**

Cégep Vert du Québec	Accompagnement	Certification
Prix réduit pour nos activités, ateliers, colloques et conférences (consulter notre brochure* « Service d'éducation environnementale »)		
Participation à la vie démocratique de l'organisme		
Invitations et contenus exclusifs		
Rayonnement de vos initiatives environnementales auprès du réseau		
Exclusif aux jeunes de 12 à 18 ans : stage d'observation d'une demi-journée dans les bureaux d'ENvironnement JEUnesse		
Porter la voix de la jeunesse engagée en environnement		
Suivi et accompagnement personnalisé en tout temps, par téléphone ou par courriel		
Accès à l'espace membre Cégep Vert du Québec (ressources, outils de gestion, etc.)		
Webinaire sur les bases du programme, sur l'éducation relative à l'environnement et sur la gestion durable en milieu collégial		
Possibilité de participer à au moins deux événements de formation et réseautage par année		
Visibilité accrue au sein du réseau à travers les canaux de communication d'ENvironnement JEUnesse		
Groupe Facebook privé et infolettre pour les membres		
Bourses disponibles pour les établissements collégiaux		
Attestation de participation au programme Cégep Vert du Québec remise à l'établissement (certificat pour les membres du volet certification)		
Analyse professionnelle du rapport par un comité aviseur, avec des pistes de recommandation personnalisées		
Certificat de reconnaissance selon le niveau atteint		

*Brochure accessible sur la [page Éducation de notre site Internet](#)

5.2 Frais d'inscription

Notez que le renouvellement de l'inscription au programme Cégep Vert du Québec n'est pas automatique ; **vous devez renouveler votre inscription sur une base annuelle** que vous participiez au volet accompagnement ou au volet certification.

Les tarifs 2023-2024

ACCOMPAGNEMENT OU CERTIFICATION	
Tarif lève-tôt	Tarif régulier
\$970 /an	\$980 /an

Le tarif lève-tôt est en vigueur jusqu'au 15 septembre 2023.

L'adhésion à ENvironnement JEUnesse est obligatoire (100 \$ pour 3 ans). Cela vous permet de participer à la vie démocratique de l'organisme et vous offre des prix réduits pour les formations et ateliers de notre brochure « [Service d'éducation environnementale](#) » ainsi qu'un accès à des contenus exclusifs. Nous vérifierons le statut de votre adhésion lors de votre inscription. **Si vous n'étiez pas déjà membre d'ENvironnement JEUnesse ou si votre adhésion est échue, nous ajouterons des frais de 100 \$ à votre facture.**

Particularité pour les établissements qui ont plusieurs campus

Si les politiques et mesures environnementales s'appliquent à tous les campus et qu'un seul rapport est déposé, une seule inscription est requise.

Si les politiques et mesures environnementales diffèrent d'un campus à l'autre ou si plusieurs rapports d'activité sont déposés, une inscription est requise pour chaque campus.

Si un seul campus souhaite devenir membre Cégep Vert du Québec, celui-ci peut le faire à titre individuel. Seul ce dernier pourra bénéficier de l'accompagnement et se verra décerner une certification.

5.3 Les étapes pour rejoindre le programme

1. Remplir le [formulaire d'inscription](#) (accessible aussi sur la [page du programme Cégep Vert du Québec](#) sur notre site web).

Le formulaire d'inscription constitue un engagement mutuel entre l'établissement collégial et ENvironnement JEUnesse.

Une fois votre inscription reçue, ENvironnement JEUnesse complétera votre dossier membre avec les informations fournies dans ce formulaire. Nous vous enverrons un courriel de bienvenue avec les prochaines étapes à suivre. Ensuite, nous vérifierons le statut de votre adhésion à ENvironnement JEUnesse et nous préparerons la facture pour acquitter vos frais d'inscription. Celle-ci vous sera transmise par courriel à partir de l'adresse programmes@enjeu.qc.ca dans les plus brefs délais et contiendra les informations de paiement.

Si vous ne recevez pas votre facture ou votre courriel de bienvenue dans les 14 jours suivant votre inscription, assurez-vous de vérifier votre dossier pourriels. Si vous n'arrivez pas à repérer nos messages, il se peut que votre service de courriel ait bloqué notre adresse. Dans ce cas, svp écrivez-nous à programmes@enjeu.qc.ca pour nous aviser.

2. Après réception de la facture, acquitter les frais d'adhésion du programme Cégep Vert du Québec

5.4 Conditions d'annulation

À noter que, dès la réception de votre inscription, notre équipe engage des frais pour :

- Le traitement de votre dossier d'inscription et la préparation de la facture ;
- Les communications avec vous (courriels, bulletins, animation du groupe Facebook) ;
- La préparation des activités de formation et de réseautage du programme ;
- La mise à jour des documents du programme ;
- Etc.

Ainsi, dès la réception du formulaire d'inscription par ENvironnement JEUnesse, il ne sera pas possible d'annuler votre inscription et votre établissement sera dans l'obligation d'acquitter les frais indiqués sur la facture qui vous sera transmise.

À tout moment pendant l'année scolaire, **si votre établissement est inscrit au volet certification**, vous pouvez décider de **changer de niveau***, et même, de passer au volet accompagnement.

Si votre établissement s'inscrit au volet accompagnement et que vous souhaitez **modifier votre inscription pour passer au volet certification**, vous pouvez le faire **jusqu'au 15 novembre 2023** (date limite pour s'inscrire).

**À noter que si c'est votre première année de participation au volet certification, vous devez débiter par le niveau 1, 2 ou 3. Une fois le niveau 1, 2 ou 3 de la certification obtenu, vous serez libre de viser le niveau excellence pour l'année suivante.*

6. Dates importantes

Tous les membres du programme Cégep Vert du Québec (volet accompagnement et volet certification) peuvent solliciter des rencontres avec notre équipe de chargées de projet tout au long de l'année.

Événements de formation et réseautage	
Automne 2023	Événement de lancement de l'année
Octobre 2023	Colloque annuel en environnement pour et par les jeunes
Novembre 2023	Webinaire d'introduction au programme
Hiver 2024	Journée de rencontre intercollégiale (InterCACEs) en collaboration avec un établissement du réseau
Printemps 2024	Rencontre intercollégiale dans un format lac-à-l'épaule
Automne 2024	Événement de lancement de l'année

Dates spécifiques au volet certification

La période de couverture du rapport d'activité est du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024.

Dates limites	
17 mai 2024 à 16 h 00	Fin de la prise en charge de questions en lien avec le rapport d'activité
24 mai 2024 à 16 h 00	Remise du rapport d'activité

Rencontres de suivi	
Avril 2024	Rencontre de soutien pour la préparation du rapport d'activité (sur demande)